

Image not found or type unknown



Aucune réparation possible sur mon véhicule suivant l'expert

Par **philasol44**, le **18/11/2009** à **13:41**

Bonjour,

suite à un accrochage dont je ne suis pas responsable avec mon véhicule camping car, l'expert ne trouve pas de solution pour réparer mon véhicule car trop ancien (1994)... Quel recours puis-je espérer afin que ce véhicule soit réparé ou dédommagé. Cela fais maintenant 9 mois que j'attend, je l'ais acheté 13 000 € la veille de mon accident !

très sincèrement